

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
DÉPARTEMENT DU DOUBS  
CANTON : BAVANS  
COMMUNE : BAVANS (25550)  
N° INSEE : 25048

Tampon Sous-préfecture

N°26/2018

Nos réf : AT/HT/DB/MCR

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**



<b>DATE DE CONVOCATION :</b> 30/03/2018	L'an deux mil dix huit le douze avril à vingt heures,
<b>DATE D’AFFICHAGE :</b> 12/04/2018	Le Conseil Municipal légalement convoqué, s’est réuni en Mairie en séance publique sous la présidence de Madame Agnès TRAVERSIER, Maire
<b>NOMBRE DE CONSEILLERS :</b>  En exercice : 27 Présents : 18 Votants : 22 Ayant donné procuration : 7 Absent excusé : 0 Absents : 2 Exclus : 0	<u>Étaient présents</u> : TRAVERSIER Agnès, ATAR Nathalie, DURY Bernard, JELIC Céline, GRISEY David, LIPSKI Jean-Pierre, VILMINOT Pascal, BORNE Aurélien, FRANÇOIS Claudine, BEDEZ Christian, NOIROT Catherine, PLANÇON Aurélie, GROSJEAN Aline, ADDE Patrick, CLAUDON Pierre, RADREAU Sophie, LOUYS Jean-Pierre, HERGAS Jasminska.  <u>Étaient représentés</u> : MULLER-FRAS Stéphanie, LALLAOUA Nora, SEGAUD Grégoire, DELMARRE Véronique, GLAB Grégory, MÉRAUX Jocelyne, MORASCETTI Elisabeth.
<b>OBJET :</b>  Subvention à l’Association de Gestion des Actions Socioculturelles (AGASC) de Bavans	<u>Procurations données</u> : MULLER-FRAS Stéphanie a donné procuration à DURY Bernard, LALLAOUA Nora a donné procuration à JELIC Céline, SEGAUD Grégoire a donné procuration à BEDEZ Christian, DELMARRE Véronique a donné procuration à ATAR Nathalie, GLAB Grégory a donné procuration à GROSJEAN Aline, MÉRAUX Jocelyne a donné procuration à RADREAU Sophie, MORASCETTI Elisabeth a donné procuration à LOUYS Jean-Pierre.  <u>Absents</u> : MORANDINI-HENRICI Séverine, GORGULU Alpay.
<b>RÉSULTAT DU VOTE :</b>  - Pour : 16 - Contre : 0 - Abstentions : 6	Madame NOIROT Catherine est nommée secrétaire de séance.

Ne prennent pas part à la délibération sur cette question : Mme Nathalie ATAR, M. David GRISEY, Mme Véronique DELMARRE, membres élus représentés à l’AGASC.

Le Conseil Municipal, par 16 voix POUR, 0 voix CONTRE, 6 abstentions, alloue une subvention de 115 000 € à l’Association de Gestion des Actions Socioculturelles (AGASC) de Bavans pour l’année 2018.

Fait et délibéré à Bavans, le 12/04/2018  
Ont signé au registre tous les membres présents.  
Pour extrait conforme

DÉLIBÉRATION RENDUE EXÉCUTOIRE  
Transmise à la Préfecture le 12/04/2018  
Publiée le 12/04/2018.....  
DOCUMENT CERTIFIÉ CONFORME  
Le Maire

